

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber: Schweizerischer Forstverein
Band: 148 (1997)
Heft: 2

Rubrik: Mitteilungen = Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Collaboration entre l'économie forestière et l'industrie du bois – souhaits¹

Par Jean-François Rime

Keywords: Timber market; timber industry; sawmills.

FDK: 65: 72: 83: 906

1. Situation économique actuelle et évolution prévisible

L'économie suisse en général et le marché de la construction de la plupart des pays européens traversent une très grave crise conjoncturelle, qui dure depuis 3 à 5 ans, suivant les pays et les régions. Un certain nombre de branches et c'est le cas de l'économie du bois, sont également touchées par des problèmes structurels. En Suisse, le marché de l'immobilier a connu une période complètement folle jusqu'au début des années 90. Nous devons aujourd'hui payer ces erreurs. Pour s'en convaincre, il suffit de voir combien les banques ont dû créer de provisions pour couvrir les risques liés à ce secteur. On peut estimer, en général, que le volume du marché a baissé suivant les régions de 20 à 30%. L'ouverture des frontières et la libéralisation des échanges ont également contribué à accentuer l'insécurité et à freiner la consommation.

Je voudrais citer deux exemples:

1. On constate en Suisse une très forte augmentation de l'épargne, ce qui influence négativement la consommation en général.
2. On assiste à l'effondrement d'une politique agricole très protectionniste, qui a duré plus de 40 ans.

Les autorités politiques et plus particulièrement les citoyens suisses doivent comprendre que pour maintenir leur niveau de vie très élevé, ils devront faire preuve d'un esprit particulièrement innovateur et fournir des produits et des services de qualité et j'insiste: *à des prix compétitifs*.

¹ Exposé, tenu le 12 septembre 1996 lors de l'Assemblée annuelle de la Société forestière suisse à Fribourg.

La maîtrise des coûts sera l'élément décisif de succès ou d'échec pour notre économie, au cours des prochaines années.

Pour faire la transition avec le point 2, je voudrais tout de même conclure cette 1^{ère} partie sur un point optimiste:

Dans cette période difficile, l'économie du bois a souffert, mais elle a très certainement augmenté ses parts de marché.

On entend de plus en plus souvent dire que le bois sera le matériau de construction du 21^{ème} siècle. Je suis convaincu que c'est la vérité. Je pense malheureusement qu'un certain nombre d'entreprises ne pourront pas attendre encore 4 ans que le marché s'améliore.

2. Le marché du bois dans le cadre de l'économie générale

L'évolution des technologies, une meilleure formation des ingénieurs, architectes et cadres de notre industrie ont fait que nous exploitons aujourd'hui beaucoup plus les immenses qualités du bois. Je suis même convaincu que cette évolution va encore se poursuivre durant les prochaines années. Ce phénomène pose cependant un certain nombre de problèmes aux industries de transformation et plus particulièrement aux scieries. La demande évolue toujours plus vers des produits semi-finis ou finis, le menuisier ou le charpentier se contentant de poser ces éléments dans les constructions. La qualité des grumes fournies par la forêt, présentant par définition de très grandes différences et cela nous ne pouvons pas l'influencer, en tout cas pas à court terme, les scieurs doivent continuellement augmenter leur production et améliorer leurs possibilités de triage pour pouvoir faire face à une demande répondant à des critères de qualité précis, avec des délais de livraison souvent trop courts.

Quelques exemples illustrant ce qui précède:

- Dans la fabrication des fenêtres, les carrelets ont remplacé, depuis plusieurs années, les plots de menuiserie. Aujourd'hui, certains fournisseurs débitent également ces carrelets à des longueurs fixes, selon liste remise par le client. On pense également qu'à l'avenir ces carrelets pourraient être profilés afin de fournir le même produit que l'industrie du plastique.
- Dans le domaine de la charpente, les poutres lamellées – collées remplacent de plus en plus le bois équarri, qui lui même doit être au minimum séché, ce qui n'était pas le cas, il y a encore quelques années. Là aussi la Suisse est en avance, puisque plus de 50% des sciages sont vendus secs. Les constructions de maisons à ossature bois demandent des carrelets secs, droits et de dimensions très exactes.
- Un gros problème se pose pour les bas de gamme, avec la disparition quasi totale du bois massif dans le domaine des coffrages et de l'isolation des toitures. Les panneaux «3 plis» ou les poutres «double T» sont fabriqués avec des sciages de qualité rabotable.
- C'est également le cas dans les emballages où les produits dérivés du bois remplacent très souvent les sciages.
- En ce qui concerne les feuillus, le parquet avait connu un développement extraordinaire au cours des 15 dernières années. Celui-ci a malheureusement été freiné de manière brutale par le développement très rapide de revêtements de sols stratifiés, sur base de panneaux MDF.

J'interromps ici cette liste qui n'est pas exhaustive.

Pour répondre à l'évolution de la demande, les investissements nécessaires sont souvent considérables.

La dimension du marché suisse et des coûts de production très élevés placent les industriels dans une situation difficile. Quelques-uns occupent cependant une position de leader comme Bauwerk, dans le secteur du parquet.

On dit très souvent que la création de nouvelles fabrications assurera la survie des scieries. Je pense qu'il faut relativiser et que cette diversification est réservée aux scieries d'une certaine dimension. Sans fixer de limite, je dirais au moins 5000 m³. En Autriche, on parle de 20000 à 25 000 m³.

3. Rapports entre l'économie forestière et l'industrie du bois au niveau de la 1ère transformation

Après ces deux premières parties, qui décrivent la situation sur un plan général, je vais essayer maintenant de tirer les conséquences de ce qui précède pour les rapports entre les deux premiers maillons de la filière bois: l'économie forestière et l'industrie de la scierie.

Un premier élément qui influence les rapports forêt/scierie dans une région, est certainement la structure de la propriété forestière et la structure de l'industrie de la scierie. Il est clair qu'il sera plus difficile de travailler rationnellement dans une région avec beaucoup de petits propriétaires privés et beaucoup de petites scieries. Il n'y a donc pas de règle générale.

Je ne voudrais pas vous faire l'affront de vous décrire la structure de la propriété forestière. J'ai tout de même ressorti un petit transparent qui donne certains chiffres.

Il y a, en Suisse, plus de 250 000 propriétaires forestiers (tableau 1).

Je pense de plus qu'il sera difficile de restructurer ce secteur. Le rôle des services forestiers sera plutôt d'inciter les propriétaires à collaborer, de façon à garantir une exploitation correcte au niveau de la sylviculture, à des coûts supportables pour le propriétaire et l'acheteur de bois.

Au niveau de l'industrie de la scierie, les chiffres dont nous disposons datent de 1991. Ils ne sont de plus pas très fiables, en tout cas en ce qui concerne les 445 exploitations travaillant moins de 1000 m³ par année, mais sciant 7,1 % (8 plus grandes = 15,2%).

Il reste environ 700 scieries. La taille moyenne approche les 4000 m³ par an, ce qui reste très faible au niveau international. Il y a également de grandes différences entre les cantons. Vaud et les Grisons ont une capacité de sciage beaucoup trop faible par rapport à la production forestière. Les scieries de Schwyz ou de Fribourg doivent, par contre, acheter une part importante de leurs grumes dans les cantons voisins.

La réduction du nombre de scieries va se poursuivre. Les fermetures ne concernent pas uniquement les petites entreprises. Les causes de cessation d'activité sont multiples:

- difficultés financières ou faillites,
- absence de successeurs,
- vente de terrain pour des habitations,
- problèmes de voisinage dans les localités, notamment de bruit.

Tableau 1. Propriétaires de forêt et exploitations en Suisse.

<i>Surface forêt par propriétaire</i>	<i>1000 ha</i>	<i>Nombre d'entreprises</i>			<i>Surface moyenne</i>
Confédération	9	125			72 ha
Cantons	57	192			294 ha
Communes et Corporations	815	3 549			230 ha
Forêt public	881	3 866			228 ha
Forêt privée	322	257 103			1,3 ha
Total Suisse	1 203	260 969			4,6 ha

<i>Exploitation Suisse</i>	<i>1990</i>	<i>1991</i>	<i>1992</i>	<i>1993</i>	<i>1994</i>
Total (1000 m ³)	6 262	4 537	4 483	4 338	4 610
Espèces Résineux	5 066	3 461	3 303	3 173	3 449
Feuillus	1 196	1 076	1 180	1 165	1 161
Assortiments					
Bois de chauffage	879	786	845	836	858
Bois d'industrie	895	764	721	594	518
Grumes	4 488	2 978	2 917	2 908	3 234

Exploitation suisse grumes R+F	3 234 m ³	Débitage de grumes (1000 m ³) Ep./Sap.	
Importation (1000 m ³)	172 m ³	Dans les scieries (1000 m ³)	1916 m ³
Exportation (1000 m ³)	1 028 m ³	Nombre d'entreprises	830
Consommation suisse grumes stocks incl.	2 378 m ³	Moyenne par entreprise	2308 m ³

J'interromps ici cette liste, qui n'est pas exhaustive.

On peut dire qu'il n'y a pas de dimension optimale pour une scierie. Cela dépend de la spécialisation ou des productions qui y sont intégrées. De plus, cette industrie demande beaucoup de capitaux, par rapport aux chiffres d'affaires réalisés et seules survivront les entreprises efficaces et bien financées.

On doit cependant admettre que l'évolution très rapide de la technologie au cours de ces 20 dernières années et surtout l'évolution de la demande qui va, comme je l'ai dit précédemment, de plus en plus vers des produits séchés, parfaitement triés, livrés dans des délais très courts, favorisent les grandes exploitations.

Sans parler de la Scandinavie ou du Canada, où les conditions sont différentes, il existe aujourd'hui, en Allemagne et en Autriche, plusieurs entreprises qui traitent, sur le même site, plus de 500 000 m³ par année.

Je pense qu'il y a, en Suisse, la place pour 4 ou 5 scieries, d'une capacité se situant entre 100 et 200 000 m³ par an, en plus de scieries petites et moyennes travaillant sur un marché ou dans un secteur particulier. La capacité totale devrait correspondre si possi-

Tableau 2. Structure de la branche de la scierie 1991.

Betriebszählung 1991

Recensement des entreprises

<i>Betriebs- grössen bis Taille jusqu'à</i>	<i>Anzahl Betriebe Nombre d'entreprises</i>	<i>%</i>	<i>Einschnitt- menge Volume de débitage</i>	<i>%</i>
999	445	46,5 %	184 779 fm	7,1 %
2 000	154	16,1 %	230 770 fm	8,8 %
5 000	230	24,0 %	768 276 fm	29,3 %
10 000	93	9,7 %	634 771 fm	24,2 %
20 000	28	2,9 %	401 962 fm	15,4 %
130 000	8	0,8 %	398 040 fm	15,2 %
1991	958		2 618 598 fm	

<i>Jahr Année</i>	<i>Anzahl Sägewerke Nombre de scieries</i>	<i>Rundholzeinschnitt Débitage de grumes</i>
1959	2 566	1 947 000 fm
1971	1 556	2 425 000 fm
1981	1 005	2 231 000 fm
1991	958	2 618 598 fm

ble au potentiel d'exploitation de la forêt. Les entreprises devraient être situées dans une zone garantissant un approvisionnement dans un rayon inférieur à 100 km. (Taxe poids lourds au km 2,5% à 5%. Aujourd'hui, avec une quantité de 73 000 m³, la distance moyenne d'approvisionnement de Despond SA est de 41 km.)

Lorsqu'on m'a suggéré le thème de mon exposé de ce jour, on m'a notamment demandé si un accroissement des coupes de 4 600 000 de m³ aujourd'hui, à 7 millions de m³ serait possible.

Je pense pouvoir répondre «oui» aux conditions suivantes:

1. Cet accroissement devrait s'étaler sur un certain nombre d'années (10 ans).
2. Il faudrait éviter les trop grandes fluctuations annuelles de production.
3. Les prix de vente doivent se situer au niveau européen.
4. Il faudrait aussi s'assurer l'écoulement des bois d'industrie et des bois d'énergie.

Le même problème se pose dans la plupart des pays européens. J'ai notamment lu dernièrement que l'Allemagne pense passer de 38 à 40 millions aujourd'hui, à 57 millions de m³.

Marché des grumes

Différents systèmes de vente sont encore en vigueur, aujourd'hui. Le système des soumissions, qui était encore obligatoire pour les forêts publiques du canton de Fri-

bourg jusqu'à 1990, est en voie de disparition, par arrêté du Conseil d'Etat et depuis l'année dernière, par modification de la loi. La situation évolue aussi dans le canton d'Argovie. On traite de plus en plus sur la base de soumission restreinte à quelques entreprises ou de vente de gré à gré.

J'aimerais ouvrir une parenthèse sur le rôle des commerçants en bois. Je ne dispose d'aucun chiffre, mais ces commerçants sont surtout actifs et nécessaires dans les secteurs suivants:

- assortiments destinés à l'exportation,
- assortiment difficile à trouver par les scieries notamment pour les commandes urgentes,
- approvisionnement des scieries en manque de liquidité, où ils doivent jouer le rôle de banquiers.

Pour revenir au marché des grumes lui-même, on peut partir de la constatation suivante:

Le marché des sciages est absolument ouvert et les prix pratiqués doivent être compétitifs, par rapport à nos concurrents étrangers, (on importe tout de même plus de 500 000 m³ de sciages résineux, par année), et d'un autre côté, l'exploitation de la forêt devrait être bénéficiaire à long terme.

Il faut bien admettre aujourd'hui que les bois de service sont le seul assortiment apportant de l'argent aux propriétaires forestiers.

Il serait de plus illusoire de penser que le fait de réduire les coupes pour maintenir artificiellement le niveau des prix, permettrait de réduire les déficits. Pour réduire les déficits, il faudrait, en parallèle, supprimer un certain nombre d'autres frais fixes, notamment ceux liés aux salaires du personnel.

Un communiqué récent de la Direction Fédérale des forêts démontre d'ailleurs qu'en 1995, le niveau des coupes a atteint de nouveaux records et que les déficits ont heureusement pu être réduits.

Si, en m'invitant, vous espériez que j'apporterais des recettes «miracle», vous allez certainement être déçus. La solution réside très certainement dans une collaboration et une planification à tous les niveaux. Chaque acheteur de bois peut planifier, avec une marge d'erreur de plus ou moins 10 %, et souvent moins, la quantité de bois qu'il va acheter durant les 12 prochains mois. Chaque ingénieur forestier peut en faire de même pour son arrondissement.

Vous me direz, sans doute, que les conditions atmosphériques peuvent jouer un rôle. C'est vrai. Mais, sur la durée de 12 mois et avec une certaine expérience, on peut également limiter les risques. Cette planification annuelle, qui pourrait se faire suivant les régions, en juin ou en septembre, devrait être revue trimestriellement, lors d'une rencontre où les prix seraient fixés définitivement. Il est, en effet, très difficile de fixer, dans le détail, les prix pour une durée de 12 mois.

Le but est de fournir une quantité et une qualité régulière à des acheteurs fidèles.

Quels seraient les avantages d'une telle planification?

Au niveau de la scierie:

1. Optimisation des stocks réduisant les charges d'intérêts.

2. Mise à disposition continuelle de bois frais, ce qui évite des traitements chimiques coûteux et souvent inefficaces. Cela serait également favorable à l'environnement et à la qualité.
3. Cela permet également de répondre aux exigences des acheteurs de plaquettes, comme l'Usine de Perlen, qui exigent un degré d'humidité supérieur à 45% et n'accepte pas la marchandise attaquée par les champignons.

Au niveau de la forêt:

1. De nouvelles machines, processeurs, transporteurs et câbles-grues amènent une rationalisation importante, mais ces investissements très lourds doivent, pour être rentables, travailler toute l'année.
2. On a vu précédemment que les surfaces, par propriétaire, sont très petites. Une exploitation groupée favoriserait, sans doute, des économies substantielles sur les coûts d'exploitation. Je sais que certaines réflexions allant dans ce sens ont été faites. J'ai entendu parler d'un concept qui parlait de 200 exploitations d'une surface de 5000 ha chacune, avec une production de 20000 m³. Je ne voudrais pas me prononcer sur la faisabilité de ce concept. Je peux seulement confirmer que les achats avec de très grands partenaires seraient simplifiés.
3. Le fait de vendre les coupes avant l'exploitation éviterait également des stocks en forêt et par conséquent, des pertes de qualité et des charges d'intérêts.
4. Dans les coupes de montagne, qui sont de plus en plus souvent câblées, une bonne organisation des transports évite des manutentions inutiles et coûteuses.

Depuis quelques années, l'évolution de la technique a permis de déplacer certains travaux de la forêt à la scierie.

Je veux parler de:

- l'écorçage,
- du cubage en scierie, qui est encore relativement peu répandu en Suisse,
- de la pose de réducteurs de pattes, qui fraisent les billes de pied, les processeurs travaillant moins proprement que les bûcherons d'antan.

Je ne vois pas, aujourd'hui, d'autres travaux qui pourraient être transférés de la forêt à la scierie.

Je suis, par contre, convaincu que les entrepreneurs forestiers joueront un rôle de plus en plus important, au cours des ces prochaines années.

La planification devra donc se faire au niveau de trois partenaires:

- les services forestiers
- les entrepreneurs de coupes
- les scieurs.

La notion de «*just-in-time*», développée au départ par l'industrie automobile, est également applicable dans nos métiers, moyennant quelques adaptations.

«*Just-in-time*» ne signifie pas: commander le matin, livrer l'après-midi, comme les gens mal informés le pensent. Cette théorie consistera à optimiser les livraisons de façon à éliminer les stocks inutiles, qui occasionnent des frais financiers et des pertes de qualité.

D'autres solutions ont également été évoquées. Lorsque j'ai débuté ma carrière dans le bois, on parlait d'intégration verticale forêt – scierie. Certaines expériences ont été tenté:

- Scierie des Eplatures, dans le canton de Neuchâtel.
- Financement d'un parc à grumes dans le canton de Vaud.

Le succès n'a pas toujours été au rendez-vous.

A l'heure où l'on parle de privatisation des PTT, je ne pense pas que l'Etat puisse s'engager dans ce secteur. Il y a de plus, de grands dangers de créer des distorsions de concurrence. Une privatisation des forêts publiques, comme cela s'est fait en Nouvelle-Zélande, est-elle envisageable? La question mérite peut-être d'être étudiée.

Comme je l'ai dit dans mon introduction, le succès des entreprises suisses dépendra principalement de la maîtrise des coûts, qui garantira leur compétitivité au niveau international. Si nous voulons améliorer les conditions de compétitivité du bois, une collaboration étroite au niveau politique est indispensable. Nous devons absolument combattre ensemble toute mesure politique qui discriminerait le bois par rapport aux autres matériaux ou qui pénaliserait l'industrie du bois en augmentant les coûts de production.

La mise sur pied de la Conférence suisse du bois devrait permettre d'atteindre ce but.

Nous avons obtenu un demi-succès, il y a peu, dans le domaine des transports, avec la généralisation de la tolérance de 15%, sur les livraisons de grumes. On peut estimer que la limite de 28 tonnes augmente le prix de la matière première de 7 à 10%.

Un dernier rapport commandé par la Direction fédérale des Forêts estime d'ailleurs que l'élévation à 40 tonnes pour les transports de bois serait, non seulement, favorable aux finances des scieries, mais aussi au point de vue écologique.

En arrivant à la fin de cet exposé, j'aimerais encore préciser que les relations entre forestiers et scieurs ont évolué de façon très positive au cours de ces dernières années. Les discussions auxquelles je participe se tiennent dans un climat courtois, chacun défendant ses intérêts avec acharnement, mais aussi avec objectivité.

J'espère, par ces quelques réflexions, apporter ma contribution à la discussion que nous aurons dans quelques minutes et au cours de laquelle je répondrai très volontiers à vos remarques et à vos questions.

Auteur:

Jean-François Rime, Directeur de l'entreprise Despond S.A., Rue de Vevey, CH-1630 Bulle.